



Squatteurs... la mairie facture les mises aux normes???

Par **kingdom**, le **01/10/2013** à **01:52**

Bonjour,

Je vous contacte car ma sœur est au bout de la crise nerf!!!

Elle a acquis un bien immobilier lors d'une adjudication publique au tgi de pontoise depuis plus de 2ans.

Elle a découvert (bien que le bien paraissait libre à l'achat) qu'une personne occupait les lieux et présentait bail et quittance de loyer (s'avérant être des faux par la suite) mais vivait là depuis un certain temps.

Après avoir fait plusieurs courriers demandant de quitter les lieux à cette personne, elle a contacté un huissier pour une expulsion.

L'huissier a demandé l'aide des forces de l'ordre via la préfecture, qui a accordé dans un premier temps et puis après que le squatteur ait contacté diverses associations, l'assistante sociale (car ayant des enfants), le préfet s'est rétracté avec l'aide des forces de l'ordre.

L'huissier refuse donc de faire l'expulsion.

La mairie s'étant engagée oralement à reloger cette personne, ma sœur n'a pas entrepris aucune démarche juridique pensant que ce serait inutile d'engager des frais d'avocat et autres...

Mais au lieu de ça (voilà plus d'un an qu'elle attend), le squatteur s'est plaint auprès de la mairie sur ces conditions de vie. La mairie après visite d'un agent dans sa propriété, a ordonné des travaux "aux frais" de ma sœur... un comble!!!!

Après s'être consultée, elle a refusé de payer, alors qu'elle n'a en aucune manière

responsable de la decision de ce squatteur d'avoir élu domicile là!!!

La mairie à donc assigné ma soeur en justice pour plus de 10000€ de travaux effectué sans son accord et toujours pas de relogement pour le squatteur en vue. De plus cette personne de regle aucune facture d'eau, d'electricité et j'en passe.... du coup les ces société menace de poursuite si les impayé persiste et refuse de couper eau et electricité car des enfants y reside...

Quel recours peux avoir ma soeur vis à vis de la mairie et pour sortir ce squatteur avec sa famille?

Elle a acquis ce bien pour s'y logé avec ma mère invalide, plus accessible, que le logement actuelle qu'elle ont et du coup ma soeur paye un loyer (son logement actuel) + un credit. Elle est prise à la gorge financièrement et à déjà vieillis 10ans physiquement depuis un an, insomniaque et devenant depressive. J'ai vraiment peur qu'elle ne fasse une betise à cause de cette famille de profiteur.

Merci d avance de me conseiller